

Comité consultatif de recrutement du Titre III d'État en 2022-2023

L'OSSE invite les candidats intéressés à soumettre leurs candidatures, pour siéger au Comité consultatif du titre III d'État de l'ESEA pendant l'année scolaire 2022-2023. Le Titre III de la Loi de 1965 sur l'enseignement primaire et secondaire (Elementary and Secondary Education Act/ESEA) prévoit des fonds afin de s'assurer que les apprenants d'anglais parviennent à la maîtrise de la langue, atteignent des niveaux scolaires élevés, et puissent respecter les mêmes normes académiques étatiques ambitieuses que tous les enfants. Suivant le Titre III, chaque organisme d'État responsable de l'éducation (State Education Agency), lors de l'élaboration de son plan d'État du Titre III, consulte les agences pédagogiques locales (LEA), les enseignants, les administrateurs des programmes du Titre III, les parents des apprenants d'anglais et les autres parties prenantes concernées. En plus de fournir des consultations sur le plan de l'État, le Comité consultatif du Titre III d'État sert d'organe consultatif pour aider l'OSSE à s'acquitter de ses responsabilités conformément au titre III de l'ESEA du district de Columbia.

Afin de s'assurer qu'un grand nombre de parties prenantes sont représentés, l'OSSE lance un appel à candidature pour :

- les administrateurs d'écoles et de la LEA
- les enseignants
- les parents/tuteurs
- les éducateurs d'établissements d'enseignement supérieur
- les autres membres d'organismes communautaires

Les anciens membres du comité peuvent postuler à nouveau.

Objectifs

- Fournir une expertise dans l'identification des forces, des besoins les plus importants et des préoccupations des apprenants d'anglais, y compris les élèves immigrants dans le District.
- Analyser les forces et les faiblesses de la politique, des lignes directrices et de l'assistance technique relatives au titre III.
- Contribuer à l'élaboration par l'OSSE de lignes directrices en matière de programmes éducatifs, d'administration et de responsabilité afin d'aider les LEA à s'assurer que les enfants immigrants et les apprenants d'anglais atteignent la maîtrise de l'anglais et répondent aux normes de réussite scolaire de l'État.

Responsabilités

- Assister à au moins quatre des cinq réunions prévues.
- Participer à un maximum de trois autres réunions du sous-comité, au besoin.
- Exécuter les tâches assignées par le comité.
- Examiner les documents à lire, s'ils ont été fournis trois jours ou plus avant la réunion.

Les réunions se tiendront les jeudis suivants :

1. 13 octobre 2022, 16 h à 18 h. (OSSE)
2. 8 décembre 2022, 15 h 30-17 h (virtuel)
3. 12 janvier 2023, 15 h 30-17 h (virtuel)
4. 16 mars 2023, de 16 h à 18 h. (OSSE)
5. 11 mai 2023, 15 h 30-17 h (virtuel)

Lieu

Réunion virtuelle ou OSSE – 1050 First St. NE, First Floor, Washington, D.C. 20002.

Veillez postuler avant le mercredi 21 septembre 2022 : www.surveymonkey.com/r/YQBBNSF. Les candidats seront informés au plus tard le lundi 3 octobre 2022. Pour plus d'informations, veuillez contacter Anika Harris, responsable des programmes d'acquisition des langues, à l'adresse Anika.Harris@dc.gov.